Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 70 (1990)
Heft: 4

Artikel: Les communications mobiles
Autor: Weibel, Bernard
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-886866

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

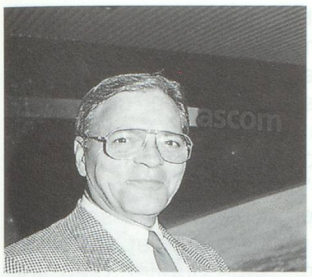

Bernard Weibel, Président-Directeur Général
Ascom Autophon, Levallois

Les communications mobiles

La société bouge, de plus en plus. Et de moins en moins elle ne peut se passer de communiquer en bougeant. D'où l'énorme succès des communications mobiles.

D'essentiellement professionnelles et, par conséquent, de diffusion relativement limitée qu'elles étaient il n'y a encore pas si longtemps, les (radio)-communications mobiles ont été révélées au grand public de manière presque exponentielle au cours de la dernière décennie avec l'avènement des divers appareils permettant de contacter des personnes en déplacement, pour aujourd'hui, notamment avec le téléphone de voiture, être devenues un véritable phénomène de société, sinon de civilisation.

De fait, aucun secteur de l'activité économique ou presque, n'échappe aujourd'hui à la nécessité de pouvoir communiquer rapidement avec ses agents en mouvement. Disparaître, ne pas pouvoir être contacté entre un point A et un point B, est pratiquement devenu un luxe que peu d'acteurs économiques ne peuvent encore se permettre. Le facteur temps joue, en effet, un rôle toujours plus déterminant dans le gain ou la perte, dans le succès ou l'échec, quelle que soit d'ailleurs la nature de ceux-ci.

Pour satisfaire ce besoin, il y eut d'abord les réseaux de communication mobile privés. La France en compte environ 50 000 avec quelque 400 000 terminaux répartis pour environ 21 % dans le domaine de la santé, 13 % dans les transports, 19 % bâtiment et travaux publics, 24 % industrie, 3 % agriculture et environ 20 % dans les autres secteurs économiques. Comme leur nom l'indique, ces réseaux à usage privatif ne permettent de communiquer qu'à l'intérieur d'un groupe fermé d'utilisateurs appartenant généralement à une même entreprise et ce, dans une zone relativement limitée. Le besoin de communication mobile croissant, la demande pour ce type de réseaux augmente en France de l'ordre de 10 % par an et l'on peut penser qu'il en est de même dans les autres pays européens.

Un peu partout cependant, le développement de ces réseaux privés s'est heurté à une "denrée" limitée qu'est le spectre radioélectrique dont le nombre de fréquences utilisables n'est pas - et de loin - illimité. C'est pourquoi, dans de nombreux pays, les administrations concernées ont-elles mis en place progressivement des réseaux de type ouvert, permettant, par leur partage entre de nombreux utilisateurs, une meilleure utilisation des ressources radioélectriques disponibles. C'est le cas, entre autres, des différents réseaux de radiotéléphonie mis en place dans les divers pays depuis une vingtaine d'années parmi lesquels on trouve aujourd'hui le C-Netz en Allemagne, le NATEL en Suisse, les Radiocom R2000 (PTT) et ligne SFR en France, le TACS en Grande Bretagne, etc... Pour l'heure cependant, chaque pays ayant défini ses réseaux en fonction de ses propres besoins, de ses propres ressources radioélectriques, voire de ses propres normes, les communications mobiles publiques et, à fortiori, privées, sont limitées aux frontières de chacun des pays, du moins en ce qui concerne les communications sur terre. Ainsi, le possesseur d'un appareil Natel suisse ne pourra-t-il pas l'utiliser en Autriche ou en France par exemple, et il en est de même pour un mobile britannique, allemand ou scandinave. Cette situation a, bien sûr, conduit les constructeurs à développer pour chaque pays des appareils à l'électronique différente, ce qui, pour partie, explique les prix encore relativement élevés des terminaux sur le marché européen.

Bientôt, cependant, il existera un radiotéléphone européen. C'est en 1982 qu'a été créé au sein de la CEPT (Conférence Européenne des Postes et Télécommunications) un "Groupe Spécial Mobile" chargé de la définition du futur radiotéléphone européen. Après cinq ans de travaux, les recommandations de ce GSM ont été acceptées par treize pays lors de la conférence de Copenhague en septembre 1987, auxquels sont venus s'ajouter, entre-temps, quatre autres pays dont la Suisse qui, tous, se sont mis d'accord pour mettre en place à partir de 1991/1992 le réseau digital

Téléphone de voiture, modèle portable.

Terminal réseau d'entreprise.

paneuropéen de radiotéléphonie cellulaire employant la norme unique définie par le GSM. L'avantage de cette normalisation à l'échelle de l'Europe réside pour le consommateur sans doute moins dans la possibilité de pouvoir utiliser son terminal dans tous les pays signataires que dans la baisse prévisible des prix que devraient entraîner les productions en grandes séries d'appareils basés sur une norme unique. D'autres applications sont d'ailleurs en cours de normalisation telles que le système européen de radiomessagerie ERMES ou le téléphone digital européen sans fil DECT, pour ne mentionner que ces deux projets parmi beaucoup d'autres.

Mais au delà de ce type de communications mobiles de caractère plutôt "personnel", on peut également s'attendre à d'autres développements tels que l'harmonisation des réseaux radio sol/train à transmission de données des chemins de fer européens qui verront circuler leurs TGV à travers toute l'Europe ou encore l'avènement des communications par satellite avec localisation des mobiles pour les transports routiers notamment.

S'il serait assurément trop long de brosser ici un tableau complet de ce vaste et complexe domaine que sont les communications mobiles d'aujourd'hui et, surtout, de demain, l'enjeu technologique, économique et aussi social qu'elles représentent est formidable. ***Enjeu formidable pour répondre à un besoin tout simplement gigantesque si l'on admet, comme le prédisent certains spécialistes, qu'à l'horizon de l'an 2000, plus de la moitié des terminaux de communication - certains auteurs avancent même le chiffre de 80 % - seront des terminaux mobiles.*** Pour l'industrie européenne, il s'agit là d'un défi extraordinaire qu'elle se doit et qu'elle est tout à fait capable de relever.

Cependant, le succès dépendra probablement moins des technologies à mettre en œuvre - ces technologies sont déjà disponibles pour une bonne part ou elles le seront en temps utile - que des aspects commerciaux et en particulier d'une bonne segmentation du marché en fonction des services, des groupes d'utilisateurs et des types d'équipement. Sans oublier, bien sûr, les politiques de distribution qui, à l'avenir, seront sans doute différentes de celles que l'on connaît aujourd'hui et qui devront intégrer plus encore la notion de service à l'usager.

Le "consommateur" de communication mobile, par nature bien informé, exigera en effet des matériels et des services qui correspondent parfaitement à ses besoins tant en ce qui concerne leurs fonctionnalités, qu'en ce qui concerne leur coût. Et pour les industriels européens, de même que pour les opérateurs des différents réseaux, c'est là, dans la perspective du marché unique, un autre défi et non des moindres .**En tout état de cause, la société qui bouge pourra continuer à bouger. Les communications mobiles sont et seront là pour l'aider à gagner en gagnant du temps.** ■

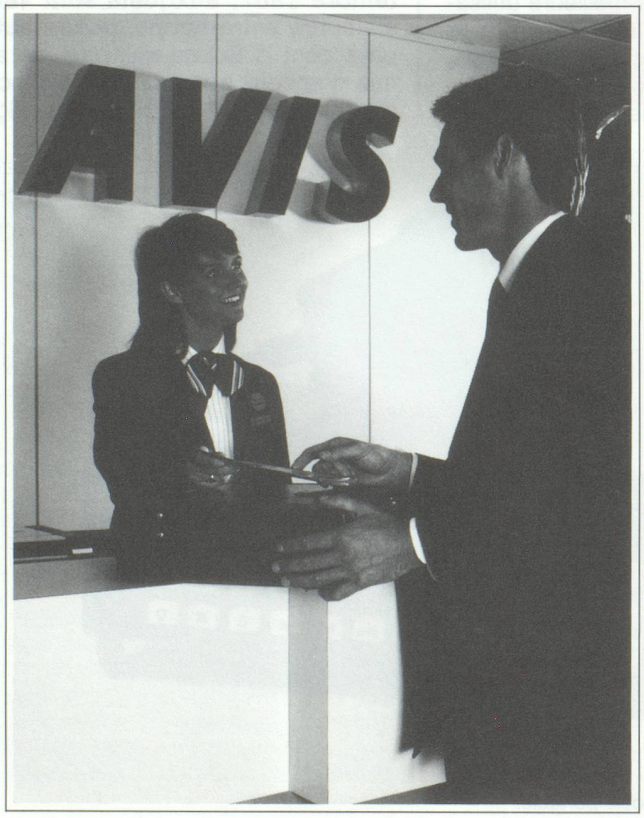

AVIS, présent dans près de 300 villes dont 55 aéroports et 200 gares, assure avec 514 points de ventes et 16 000 véhicules, le premier service de location de voitures courte durée en France.

CENTRALE DE RÉSERVATION
TÉL. : (1) 46.09.92.12
AVIS
Décidés à faire mille fois plus.